



# Conseil économique et social

Distr. générale  
6 février 1998  
Français  
Original: anglais

---

## Commission du développement durable

Sixième session  
20 avril-1er mai 1998

### Industrie et développement durable

#### Rapport du Secrétaire général

##### Additif

##### Industrie et développement économique\*

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Place des industries dans les stratégies de développement .....	1-14	2
II. La tâche des pouvoirs publics .....	15-30	4
III. Responsabilités de la communauté internationale .....	31-37	7

---

\* Le présent additif a été établi par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations du développement durable. Il est le fruit de consultations et d'un échange d'informations, entre institutions des Nations Unies, organisations intergouvernementales, institutions gouvernementales concernées et toute une série d'autres institutions et de particuliers.

## I. Place des industries dans les stratégies de développement

1. Bien que l'industrialisation, et notamment le développement des industries manufacturières et du commerce des produits manufacturés aient été durant ce siècle un facteur essentiel du développement économique de toutes les grandes puissances économiques, les industries ont sur le développement d'autres effets que la simple production des biens matériels : les ressources humaines, les institutions et les équipements qu'il nécessite ont fait du secteur manufacturier le moteur de la modernisation des sociétés.

2. Si le développement des autres secteurs de l'économie – activités primaires, services, éducation, équipements collectifs et infrastructure matérielle – doit nécessairement s'ajouter à la croissance du secteur manufacturier, ce dernier n'en reste pas moins le catalyseur de la transformation sociale, économique et technologique de la plupart des pays, même si du point de vue des répercussions directes sur l'emploi, le secteur des services –et l'agriculture, dans les pays en développement – occupent dans bien des cas une place plus importante.

3. La difficulté est maintenant d'arriver à tirer le meilleur parti des effets du secteur manufacturier sur le développement – notamment de relever les niveaux de vie grâce à une amélioration quantitative et surtout qualitative des emplois – tout en évitant que la production et la consommation mettent en péril l'environnement.

4. Le secteur manufacturier occupe, dans les diverses stratégies de développement une place différente du point de vue structurel, temporel et spatial. Dans les pays développés, il y a eu, dès 1970, abandon progressif de la production de masse à forte intensité de travail au profit des industries de pointe hautement spécialisées. Parallèlement, le progrès des organisations et des technologies a stimulé la flexibilité et favorisé le développement des petites et moyennes industries. Bien que ce processus ait durement touché les branches d'activité traditionnelles comme les textiles, on a vu aussi une différenciation au sein de certaines branches d'activité, avec une augmentation de l'importance relative de certains produits à forte valeur ajoutée. Cette situation explique en partie pourquoi l'agro-alimentaire garde une place relativement importante dans les pays développés. Du fait de l'internationalisation généralisée de l'industrie manufacturière, il est devenu encore plus difficile de définir la structure industrielle d'un pays par l'importance relative des différentes branches d'activité du secteur manufacturier : strictement parlant, de nombreux produits ne peuvent plus être définis comme provenant d'un pays donné.

5. L'évolution de la structure industrielle n'est pas le simple fait des forces du marché : elle est souvent encouragée par les gouvernements – notamment par le biais de politiques technologiques, de grandes commandes pour la défense et de programmes spéciaux favorisant les petites entreprises – même si l'intervention directe des pouvoirs publics (sous forme de contrôle public des entreprises) et le dirigisme à l'égard de certains secteurs industriels sont pour l'essentiel dépassés. D'une manière générale, la politique industrielle de ces dernières années a consisté à orienter les moyens d'intervention et les ressources vers la suppression des dysfonctionnements du marché qui entravent le développement de l'entreprise privée. Dans ce domaine, les gouvernements jouent de plus en plus un rôle de facilitation et de catalyse.

6. Les industries manufacturières, surtout celles qui étaient axées sur la production des biens d'équipement, ont été pour une très large part le secteur de pointe dans les stratégies économiques des pays où l'économie était planifiée : la réalisation des objectifs de développement était confiée à de très grandes entreprises relevant du contrôle de différents ministères de tutelle. Les services d'appui étaient essentiellement de nature technique et faisaient partie intégrante des conglomérats industriels; les compétences en gestion et en stratégie commerciale n'étaient pas mises en valeur. Le secteur manufacturier échappant à la concurrence, on n'accordait guère d'intérêt à la diversité et à la qualité des produits, ni à la flexibilité ou à l'utilisation rationnelle des ressources, notamment en ce qui concerne les biens de consommation, toutes choses qui ont rendu très difficile l'adaptation du secteur à la libéralisation économique. La stratégie de relance de ces pays passe nécessairement par la privatisation, la restructuration et l'utilisation optimale d'une base de ressources technologiques et humaines soigneusement mise en valeur.

7. Les pays en développement qui ne disposent pas d'entrepreneurs nationaux modernes et dynamiques et se sont parfois inspirés du modèle d'industrialisation des pays à économie planifiée, ont souvent compté sur de grandes entreprises manufacturières à capitaux publics pour stimuler le développement industriel. La stratégie dominante de la plupart de ces pays a longtemps reposé sur une politique frileuse de substitution des produits locaux aux importations en vue de protéger le marché, stratégie qui n'a guère réussi à créer des économies dynamiques et n'a permis de réduire sensiblement ni la pauvreté ni le chômage. Ces tendances ont été particulièrement prononcées en Afrique subsaharienne, où n'existaient guère, au moment de l'indépendance, les éléments qui auraient favorisé l'apparition d'un secteur de transformation moderne; dans la plupart des cas, les stratégies de développe-

ment élaborées après l'indépendance n'ont pas réussi à améliorer la situation de façon décisive.

8. En revanche, des pays en développement ont réexaminé la place des industries manufacturières dans leur stratégie de développement. Dès 1970, certains d'entre eux, asiatiques pour la plupart, mais aussi un certain nombre de pays latino-américains et quelques pays d'Afrique ont réussi à mettre à profit le coût modeste et l'abondance de leur main-d'oeuvre pour attirer des industries étrangères à forte intensité de travail qui cherchaient à s'implanter hors des pays pratiquant des salaires élevés pour réexporter vers les marchés mondiaux. Ce mouvement a touché d'abord des branches traditionnelles comme les textiles, mais s'est rapidement étendu à l'électronique et au montage automobile, secteurs qui, épaulés par l'intervention dynamique des pouvoirs publics en faveur du développement des ressources humaines et de la technique, ont ouvert la voie dans un certain nombre de pays asiatiques et latino-américains au perfectionnement progressif des compétences technologiques et leur a permis de devenir plus compétitifs sur les marchés des exportations manufacturières. Par ailleurs, les petites et moyennes industries ont été fortement stimulées, notamment dans les pays asiatiques, par le soutien actif des pouvoirs publics à la promotion de l'emploi et à l'ouverture des débouchés; en revanche, on ne s'est guère préoccupé des conditions de travail et de la gestion de l'environnement, qui restent des problèmes de taille dans ce secteur.

9. À l'exception de certains d'entre eux, les pays d'Afrique subsaharienne ont tardé à suivre ce mouvement. Ils sont fortement gênés dans le développement de leurs industries de transformation par une arrivée tardive sur ces marchés, se trouvant face à une économie mondiale où d'autres pays, à tradition industrielle plus ancrée, offrent eux aussi une main-d'oeuvre et des ressources naturelles à bon marché. En outre, ces facteurs de production ne jouent plus le même rôle primordial que par le passé en raison du développement de nouvelles techniques et matières, de la régression des industries à forte intensité de matières premières, et de l'importance croissante de la production faisant appel à de fortes compétences techniques et des technologies de pointe. De plus en plus souvent, on peut dire qu'un pays tire ses atouts de son capital humain. Un des problèmes principaux auxquels doivent faire face les gouvernements et le monde des affaires en Afrique subsaharienne est qu'il leur faut élaborer des stratégies permettant à l'industrie manufacturière d'apporter un concours actif au développement de la région. La reprise économique observée ces dernières années dans les pays d'Afrique subsaharienne est encourageante car elle indique que ces pays auront désormais la possibilité de le faire.

10. Parmi les pays en développement, la Chine, grande exception, est à maints égards un cas singulier : pays en développement à économie planifiée, dotée d'un vaste marché intérieur, elle s'est engagée dans la libéralisation économique bien avant les autres grands pays en transition, attire l'investissement étranger et encourage le développement des entreprises locales grâce à l'expansion rapide d'un vaste secteur des petites et moyennes entreprises.

11. Les pays en développement qui ont su mettre à profit les tendances mondiales des industries manufacturières ont vu progresser leur part de valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière. En 1995, la part globale des pays en développement dans la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière mondiale atteignait 20%, mais les progrès étaient très inégaux, les plus importants étant ceux de certains pays asiatiques. Dans les pays en transition, une reprise est en cours, mais même les pays en transition les plus développés d'Europe centrale ont encore beaucoup de chemin à faire avant que leurs industries manufacturières ne deviennent concurrentielles sur le marché mondial et il leur faudra du temps pour voir s'y confirmer une croissance durable.

12. Les données publiées dans *Développement industriel – Rapport mondial* (1997) de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) font apparaître des tendances intéressantes par groupe de pays en matière de développement global et de développement industriel sur la période 1970-1995. L'une d'entre elles est la tendance à la reprise dans les pays en transition, une autre les taux de croissance élevés [en termes absolus et par rapport au PIB (produit intérieur brut)] des secteurs manufacturiers des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est (Japon exclu). De 1994 à 1996, la Chine a enregistré dans l'industrie manufacturière une croissance de la valeur ajoutée supérieure à 10 % et les autres pays de la région des taux de croissance qui ont constamment dépassé 7%.

13. La région asiatique dans son ensemble connaît des taux de croissance du PIB et de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dépassant largement ceux des autres groupes de pays. De plus, l'industrie manufacturière tire sa croissance pour une bonne part des industries à forte composante technologique : d'après les données de l'ONUDI, plus de 20% des industries manufacturières de la Chine et des autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est tombent dans cette catégorie. Bien que nombre d'industries se trouvent à des niveaux techniques différents, ces données sont sensiblement comparables à celles des pays industrialisés et des pays en transition. Pour la plupart des années et des groupes de pays, la croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier a été plus rapide que celle du PIB, ce qui montre que l'in-

dustrie manufacturière continue d'être le principal facteur de dynamisme du développement économique.

14. En Afrique subsaharienne, ces dernières années ont vu une amélioration de la conjoncture économique dans un certain nombre de pays, avec le Malawi, la Guinée équatoriale, l'Ouganda et le Lesotho dans le peloton de tête, la croissance y ayant dépassé 10 % en 1995. Cette évolution pourrait marquer un nouveau départ pour le secteur industriel dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, à condition que la reprise se confirme et qu'on y redouble d'efforts pour créer les conditions nécessaires à l'apparition d'un secteur manufacturier compétitif. Il y a eu quelques entreprises de Maurice et d'Afrique du Sud relocalisées dans d'autres pays de la région où le coût de la main-d'oeuvre était plus bas.

## II. La tâche des pouvoirs publics

15. On ne peut définir de politiques utiles qu'en concertation entre les pouvoirs publics, les milieux d'affaires et les autres grands partenaires sociaux. Dans les pays développés à économie de marché aussi bien que dans les pays en transition et les pays en développement, cette concertation se pratique de plus en plus non seulement au niveau national mais également aux niveaux régional et local. Si les ressources locales ou régionales sont suffisantes, que les partenaires locaux ou régionaux ont une certaine marge de manoeuvre et qu'il existe une stratégie nationale cohérente, des initiatives ainsi venues de la base peuvent grandement contribuer aux résultats économiques du pays. La difficulté en l'espèce peut être de concilier les diverses façons dont les partenaires conçoivent le développement et veulent le réaliser.

16. Il en va de même au sein des groupements économiques régionaux (supranationaux) apparus au cours des dernières décennies, dont certains, comme l'Union européenne (UE), assument des pouvoirs de décision qui étaient autrefois du ressort exclusif des gouvernements nationaux. De surcroît, les accords multilatéraux ayant force obligatoire se multiplient, notamment dans le domaine commercial.

17. La définition des politiques étant désormais beaucoup moins centralisée, alors que l'économie mondiale est très marquée par la concurrence et qu'il leur faut concilier des objectifs économiques, sociaux et écologiques, les gouvernements nationaux se voient contraints de faire porter leur effort sur trois domaines d'action interdépendants ayant de fortes répercussions sur les industries : la croissance durable, la création de conditions propices à l'entreprise nationale et à l'investissement étranger, et l'amélioration des compétences

grâce à la mise en valeur des ressources humaines et à une politique technologique appropriée.

18. Le développement durable peut être défini comme une forme de développement qui entretient (ou élève) le bien-être de la population, tout en garantissant l'égalité aux membres d'une même génération et en préservant tout ce que la Terre possède de richesses naturelles, créées par l'homme et de capital humain. Les industries manufacturières étant par excellence le lieu où l'on transforme des ressources naturelles au moyen du capital humain et des équipements créés par l'homme, toute stratégie de développement durable passe nécessairement par un secteur manufacturier viable.

19. Une stratégie de développement industriel durable répond à une finalité triple. Premièrement, elle doit encourager l'économie à devenir compétitive et l'industrie à produire pour l'exportation aussi bien que pour le marché intérieur, par exemple par des politiques bien pensées, des technologies et des investissements. Deuxièmement, elle doit créer des emplois productifs, surtout des emplois à long terme, garants d'une croissance soutenue de la prospérité, notamment en donnant accès à la formation et à l'éducation et en réduisant les obstacles à la création d'entreprises. Troisièmement, elle doit protéger le milieu naturel en prévoyant une utilisation rationnelle des ressources renouvelables et non renouvelables, en limitant l'utilisation des ressources aux possibilités fonctionnelles des écosystèmes, en instituant des mesures incitant à économiser les ressources et en établissant, s'il y a lieu, des normes nationales d'émission conformes aux normes internationales. Les réformes engagées en vue d'une croissance durable doivent concilier de façon équilibrée tous ces impératifs. La définition des mesures à prendre et leur application obligeront à renforcer les capacités des pouvoirs publics aux échelons voulus, mais aussi celles des partenaires non gouvernementaux intervenant dans ce processus.

20. Pour stimuler l'entreprise privée autochtone, il faut que les politiques adoptées :

a) Abandonnent l'interventionnisme, le protectionnisme et la réglementation, s'inscrivent dans des stratégies qui visent à accroître la compétitivité dans l'ensemble de l'économie en améliorant les infrastructures et l'éducation, en resserrant les liens entre la recherche-développement et l'industrie, etc.;

b) Facilitent la recherche de débouchés d'exportation et libéralisent les marchés intérieurs;

c) Exploitent au mieux les talents nationaux d'entreprise et favorisent tant la création d'emplois que l'égalité des chances, en facilitant les initiatives locales et la création de petites et moyennes industries.

21. Dans de nombreux pays en développement et pays en transition, l'un des principaux obstacles, en particulier au développement des petites entreprises, tient à l'insuffisance du financement et des services de soutien à l'industrie. À cet égard, l'appui direct du secteur public a donné des résultats inégaux. S'agissant du financement, les politiques et la réglementation devraient viser la mise en place d'un solide réseau de banques privées et encourager le développement de marchés financiers. Pour les petites industries, des crédits financés par le gouvernement peuvent mener à de bons résultats s'ils sont assortis d'un contrôle rigoureux de la gestion, et de mesures visant à mobiliser de manière plus rentable l'épargne de ce secteur et à abolir les lois qui défavorisent directement ou indirectement les petites et moyennes industries. Dans les cas où le secteur privé n'est pas encore de taille à assurer des services de soutien à l'industrie, les administrations nationales, régionales et locales devraient veiller à faire participer à leur création et à leur exploitation les milieux d'affaires destinés à en être les bénéficiaires.

22. La mondialisation se caractérise entre autres par l'accroissement considérable des flux de capitaux internationaux, notamment de l'investissement étranger direct. Pour les pays en développement et les pays en transition, c'est souvent ce dernier qui est la principale source de nouvelles technologies, et de méthodes novatrices d'organisation et de gestion. L'investissement étranger direct n'est pas appelé à remplacer l'investissement local, mais il peut y avoir entre les deux d'étroites relations de complémentarité. Pour créer des coentreprises qui prospèrent, il faut des partenaires locaux actifs et compétents. La fabrication en sous-traitance de pièces et composants pour de grandes entreprises étrangères peut être un des grands moyens de développement pour les petites et moyennes industries. Le plus important est que l'investissement étranger direct ne peut avoir d'effet multiplicateur notable sur l'économie nationale que si les conditions créées par le gouvernement pour l'activité économique favorisent aussi le développement des entreprises et des investissements locaux.

23. Pour encourager les investisseurs étrangers, il est essentiel de coordonner les politiques relatives à l'investissement étranger direct avec la promotion des investissements autochtones. D'une façon générale, il faudrait que les entrepreneurs nationaux puissent bénéficier des avantages fiscaux accordés aux investisseurs étrangers. Il faut aussi que les politiques économiques soient stables pour qu'entrepreneurs nationaux et investisseurs étrangers aient confiance dans l'économie. Par ailleurs, les décideurs doivent être capables de réagir de façon adéquate à l'évolution des conditions économiques, ce qui exige notamment un dialogue constant

avec les milieux d'affaires. Les réformes économiques ne peuvent être fructueuses à long terme que si elles manifestent un traitement équitable des différents types d'entreprises, une volonté résolue des pouvoirs publics de mettre en oeuvre les politiques qu'il adopte et leur capacité de ne pas se laisser dépasser par l'évolution de la situation.

24. On constate dans la pratique un lien beaucoup plus fort entre investissement et croissance industrielle lorsque l'investissement, pris dans un sens plus large, va aussi aux ressources humaines et technologiques. L'exemple des pays en développement asiatiques où la croissance est forte illustre parfaitement cette constatation. Ces deux formes de capital, humain et technique, sont indissociables : en effet, sans une base solide de compétences et de connaissances, on n'a pas les moyens de poursuivre une stratégie technologique nationale, ni d'absorber les technologies importées. Le progrès technique aura pour effet de déplacer les possibilités d'emploi vers les catégories exigeant des qualifications techniques et vers les services d'appui, déplacement dont les décideurs devront prendre en compte les répercussions sociales. Quant à la viabilité du point de vue écologique, des techniques respectueuses de l'environnement et d'une très bonne rentabilité existent désormais dans de nombreuses industries. La promotion de ces techniques est l'un des domaines où se rejoignent les politiques économiques, techniques et écologiques.

25. Les nouvelles tendances apparues sur la scène internationale, notamment la rapidité des progrès techniques, les nouvelles modalités du transfert de technologie, l'investissement étranger et les partenariats stratégiques, la libéralisation et l'évolution de la conception qu'on se fait de la propriété intellectuelle, sont en train de bouleverser le marché international de produits technologiques. Or, dans ce domaine, les pays en développement en particulier manquent souvent d'informations sur les possibilités et les options offertes et ont du mal à gérer les problèmes. De plus, le transfert de technologie ne donne pas tous les résultats espérés faute de compétences techniques et d'infrastructures industrielles. Les possibilités et le rythme des transferts de technologie par investissement étranger direct sont dans une très large mesure fonction du niveau de compétences techniques et des capacités d'acquisition de connaissances dans les pays destinataires – lourde responsabilité pour ceux qui élaborent les politiques des technologies et de l'éducation – et des pratiques de recrutement des investisseurs étrangers, plus ou moins désireux d'engager du personnel local pour des postes techniques de haut niveau et des postes de direction. Les pays en transition et certains pays en développement disposant d'une importante réserve de main-d'oeuvre hautement qualifiée, se trouvent bien placés à cet égard, sous

réserve qu'ils créent des conditions propices à l'investissement.

26. Les pays en développement les plus avancés ont trouvé un moyen plutôt neuf d'accéder aux technologies essentielles et à d'autres bien stratégiques : ils investissent directement dans les pays industrialisés. Plusieurs entreprises de la République de Corée et de la province chinoise de Taiwan ont acquis des participations au capital de sociétés novatrices, naissantes ou dérivées d'entreprises existantes, dans des pays industrialisés. Le succès obtenu dans ce domaine s'explique en partie par le fait que le gouvernement s'efforce de prendre les devants en matière de progrès technique et de collaboration intensive avec le secteur industriel.

27. Pour les pays les moins avancés demandeurs de transferts de technologie, il est souvent plus facile de trouver des investisseurs étrangers directs dans d'autres pays en développement que dans des pays industrialisés. Les transferts de technologie peuvent se pratiquer entre pays en développement, leur donnant la possibilité d'exploiter les occasions de coopération régionale, moyen de tirer le maximum de bénéfices des nouvelles techniques. À ses débuts, la coopération peut prendre la forme d'un échange d'informations, pour déboucher ultérieurement sur des relations commerciales.

28. Les capacités nationales se renforcent aussi par une coopération accrue entre l'industrie et la recherche-développement autochtone. À cet égard, les pays en transition et certains grands pays en développement ont un potentiel considérable, bien que la conversion des techniques militaires pour le marché civil pose un problème ardu dans certains pays en transition. Il existe de nombreuses façons d'associer l'industrie et la recherche-développement, à envisager par étapes de préférence, par le biais de pépinières d'entreprises, en modernisant des zones industrielles, etc., avant d'investir des sommes énormes dans des parcs scientifiques complètement équipés, encore que ces derniers, si les conditions générales sont favorables à l'investissement, sont susceptibles d'attirer des entreprises de haute technicité. Au niveau local ou régional, une action volontariste des pouvoirs publics peut faciliter considérablement l'établissement de relations fructueuses entre le monde des affaires et celui des chercheurs.

29. Étant donné l'importance croissante, en tant que facteur de production, du savoir qui se fait jour dans les techniques, les méthodes de gestion, les techniques commerciales, les talents attendus du personnel face aux problèmes à résoudre, on voit désormais de plus en plus le système d'enseignement et les infrastructures sociales d'un pays en déterminer la compétitivité globale. L'une des principales responsabilités des pouvoirs publics est donc d'assurer à la population une

bonne instruction générale et de lui ouvrir l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur. C'est particulièrement important pour les femmes, dont les possibilités de participation ont généralement été insuffisantes. Face à une économie mondiale extrêmement concurrentielle, il est essentiel que – sans se limiter aux besoins actuels de l'économie, ce qui, à terme, limiterait la créativité et la faculté d'adaptation et, partant, les chances d'un développement durable – l'enseignement dispensé donne des connaissances et des compétences techniques bien adaptées aux exigences des entreprises. Dans les pays en développement, l'enseignement, en général, ne produit pas suffisamment de diplômés ayant les qualifications recherchées, techniques et non techniques (gestion, mercatique, etc.); quant aux pays en transition, ils manquent des compétences non techniques indispensables dans une économie de marché.

30. La concertation entre pouvoirs publics et secteur privé peut permettre de rendre l'enseignement et la formation plus réceptifs aux signaux du marché du travail et de libérer l'État d'une partie de la charge financière de l'enseignement. La législation de l'enseignement devrait autoriser la création d'écoles commerciales privées. Grâce aux partenariats entre les secteurs public et privé, qui deviennent courants dans de nombreux pays en développement, les compétences et les connaissances théoriques essentielles acquises dans l'enseignement classique sont complétées par des stages pratiques en entreprise. Toutefois, ce système ne peut fonctionner de manière satisfaisante que s'il est contrôlé étroitement par les établissements de formation et si les entreprises sont décidées à consacrer les ressources voulues à la formation du personnel, y compris à celle qui le tient au courant des progrès techniques, de l'évolution des stratégies de commercialisation, etc. Là aussi, il importe que le personnel féminin ait des chances égales de prendre part à cette formation. Des avantages fiscaux peuvent inciter les entreprises à investir dans la formation.

### III. Responsabilités de la communauté internationale

31. Les accords issus du Cycle d'Uruguay et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) seront lourds de conséquences pour l'industrialisation des pays en développement. En devenant membres de l'OMC, les pays en développement acceptent dans sa totalité le train de réformes commerciales décidées au titre du Cycle d'Uruguay. S'agissant des débouchés d'exportation, les pays en développement y gagneront essentiellement un accès plus facile aux marchés des pays développés et l'assurance qu'aucun obstacle ne

viendra fermer ces marchés à l'avenir. Cependant, malgré ces ouvertures, la plupart des pays africains et certains pays des Caraïbes perdront au change du fait de l'abolition des accords d'échanges préférentiels. Et même s'il est vraisemblable que les exportations des pays en développement enregistrent globalement une progression en flèche – on estime que la suppression des contingents fera augmenter la valeur des exportations de textiles et de vêtements de 80 milliards de dollars d'ici à 2005 – ce sont surtout la Chine et l'Inde qui en profiteront, entraînant pour de nombreux autres pays une restructuration des exportations. Les réductions tarifaires favoriseront le développement de la transformation en aval. À court terme, les industries de pays en développement qui en tireront le plus grand profit seront les industries du cuir et de la chaussure, des articles de voyage, du caoutchouc, des produits du bois et du papier et, enfin, des filés ou du jute.

32. L'accord issu du Cycle d'Uruguay régissant les mesures concernant les investissements et liées au commerce dispose que les prescriptions relatives à la teneur en produits d'origine nationale, ainsi que les exigences relatives à l'équilibre des échanges seront abolies d'ici quelques années, en étant temporairement autorisées pour la protection des industries naissantes et pour des raisons d'équilibre de la balance des paiements. Les conséquences sont considérables pour la politique industrielle des pays en développement et des pays en transition. Les subventions directes à l'exportation devront être remplacées par un soutien direct aux industries tournées vers l'exportation (programmes de formation, appui à la recherche-développement, assistance à la promotion commerciale internationale par exemple). L'ensemble des exportateurs tirera avantage des améliorations générales apportées aux conditions de fonctionnement des entreprises – politiques commerciales ouvertes sur l'extérieur, politiques d'investissement facilitant le renforcement des capacités techniques et des infrastructures, etc. Là encore, pour élaborer des politiques utiles, il est indispensable de travailler en contact avec les milieux d'affaires nationaux.

33. Les accords d'intégration entre pays en développement (zones de libre-échange ou unions douanières par exemple) peuvent être un important facteur de croissance des exportations, mais il y faudra des démarches nouvelles si on veut éviter les déceptions qui ont suivi des accords antérieurs. Pour un certain nombre de pays européens en transition, les accords récemment passés, ou à passer, avec d'autres pays européens et avec l'Union européenne, ouvrent des perspectives considérables, mais les décideurs ne sont pas encore arrivés à mettre en place des conditions propres à encourager les producteurs locaux à s'aligner avec des concurrents étrangers.

34. Comme l'économie internationale se caractérise de plus en plus par l'interdépendance, à la mondialisation des communications et de la consommation doit répondre une mondialisation effective des structures de production, des possibilités d'emploi et de la croissance des revenus, sous peine de voir compromises la paix et la stabilité sociale. La réalisation de ces objectifs ne peut pas être laissée aux forces du marché et au seul secteur privé; elle appelle plus que jamais la coopération internationale, par le biais des institutions et des réseaux spécialisés.

35. Pour accroître la capacité concurrentielle des industries manufacturières des pays en développement et des pays en transition sur les marchés mondiaux, l'aide multilatérale et bilatérale doit se donner les buts suivants :

- a) Aider à élaborer des stratégies et des politiques favorisant la compétitivité sur le plan international;
- b) Renforcer les capacités nationales;
- c) Favoriser le développement de certaines activités industrielles.

En outre, la mondialisation croissante de l'économie exigera que les organisations multilatérales s'affirment davantage en tant qu'instances mondiales de réflexion sur les questions de développement et de promotion de la coopération entre les différentes régions et les différents groupes de pays.

36. Pour lever les obstacles qui freinent le développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI a créé l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. Bien qu'orientée vers l'Afrique, l'Alliance sert aussi des pays parmi les moins avancés d'autres régions. Avec la coopération des secteurs industriels, gouvernements et institutions africains, elle portera sur trois domaines précis :

- a) Renforcement des capacités pour la mise en valeur des ressources humaines, et mise en place d'institutions des secteurs public et privé, en vue d'accroître le rendement des administrations publiques et d'accélérer le progrès socioéconomique;
- b) Amélioration de la capacité concurrentielle grâce au développement du secteur privé, à des alliances et à des investissements stratégiques, ainsi qu'à des innovations et à des améliorations apportées aux industries pouvant présenter un avantage comparatif;
- c) Promotion des industries travaillant à partir des ressources naturelles dans les domaines où certains pays présentent un avantage comparatif.

37. En stimulant les industries manufacturières dans le monde entier, la libéralisation du commerce mondial porte

à s'inquiéter à nouveau du rapport entre la croissance économique et la viabilité écologique. Devant la rapide expansion du secteur manufacturier de certains pays en développement, il s'impose d'améliorer progressivement les politiques écologiques et de transférer ou de mettre au point des technologies respectueuses de l'environnement, tâche ardue pour la communauté internationale. Elle aura également à résoudre le problème de la pollution industrielle que les pays en transition ont héritée de l'époque où leur économie était planifiée.

---